

**Sommaire de la réunion  
du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté  
Les 8 et 9 octobre 2014**

Le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED) a tenu sa dernière réunion les 8 et 9 octobre à Toronto. Voici les points saillants de la réunion :

**Le 8 octobre 2014**

- Joe Trovato, président du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED), accueille les membres du Conseil et leur rappelle les règles relatives aux *conflits d'intérêts* et l'obligation de signaler tout conflit d'intérêts potentiel lors de chaque réunion.
- Barry Finlay, directeur de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED), fait le point sur les questions suivantes :
- Les nouveaux objectifs en matière d'éducation comprennent :
  - Atteindre l'excellence
  - Assurer l'équité
  - Promouvoir le bien-être
  - Rehausser la confiance du public
- Aperçu du secteur de l'éducation de l'enfance en difficulté axé sur les politiques de financement pour l'enfance en difficulté.
- La mise en œuvre de la Note Politique/Programmes 156 (note n° 156) : Appuyer les transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation a débuté en septembre 2014. Des fonds ont été octroyés aux conseils scolaires de district afin de leur permettre d'encadrer la mise en œuvre.
- Les exemples de plans d'enseignement individualisés ont été révisés et mis à jour pour tenir compte des politiques et des initiatives actuelles. Ils seront bientôt affichés sur le site Web EduGAINS/EduSource, conjointement avec d'autres ressources visant à appuyer les plans d'enseignement individualisé (PEI) et les plans de transition.
- Les conseils scolaires de district ont reçu un soutien de 150 millions de dollars pour utiliser efficacement la technologie et déterminer les pratiques les plus efficaces d'enseignement au XXI<sup>e</sup> siècle.
- La méthode de financement pour l'Allocation au titre du volet Besoins élevés (Allocation VBE) sera mise en œuvre au cours des quatre prochaines années.
- Grâce à une approche coordonnée, trois groupes de travail passent en revue les définitions actuelles de la déficience intellectuelle, de la déficience intellectuelle légère, des anomalies de comportement et de la douance.
- Par souci de cohérence, les lignes directrices relatives à la surdité et surdité partielle, à la cécité et basse vision et aux troubles d'apprentissage seront réexaminées une fois que les définitions de la déficience intellectuelle et des anomalies de comportement auront été peaufinées.
- La phase 2 (« années 4 à 10 ») de la Stratégie de santé mentale est en cours. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) en dirige la mise en œuvre en collaboration avec d'autres ministères, dont le ministère de l'Éducation (EDU). Quatorze organismes responsables de la transformation du système de prestation des services de santé mentale ont été identifiés.
- Le ministère de l'Éducation continue de mettre en œuvre ses initiatives des trois premières années en appuyant l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles qui travaille en étroite collaboration avec les responsables en matière de santé mentale pour aider les conseils scolaires à élaborer leur stratégie globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

- La DPPEED élabore actuellement un cadre de curriculum provincial de rechange. Au cours de l'été 2014, une équipe de rédaction composée de membres du personnel éducatif a travaillé sur l'avant-propos du cadre. La Direction du curriculum et de l'évaluation espère qu'il sera prêt d'ici septembre 2016.
- La ministre de l'Éducation, l'honorable Liz Sandals, remercie l'ancien président, John Wilhelm, pour son travail au fil des ans. Elle félicite également le nouveau président, Joe Trovato, et le nouveau vice-président, Robert Savage, et souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres, Brian Rivait, qui représente les directions d'école, et Joanne Jones, qui représente le personnel médical.
- L'honorable Sandals parle des commentaires reçus au sujet du document *Atteindre l'excellence* et de la vision renouvelée de l'éducation en Ontario. Les quatre objectifs en matière d'éducation comprennent :
  - Atteindre l'excellence;
  - Assurer l'équité;
  - Promouvoir le bien-être;
  - Rehausser la confiance du public.
- La ministre évoque brièvement d'autres initiatives en matière d'éducation, dont l'Allocation VBE, la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein et les résultats de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE).
- Avant de partir, la ministre Sandals présente un certificat d'appréciation au D<sup>r</sup> Arlette Lefebvre pour souligner son travail au cours des six dernières années.
- Les représentants du ministère de l'Éducation, du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) présentent au Conseil un aperçu de la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers.
- En octobre 2014, les prestataires de services seront invités aux séances d'information régionales pour apprendre au sujet du processus d'élaboration de propositions pour la coordination de la planification des services et la prestation intégrée des services de réadaptation.
- Les membres du CCMEED assistent à des présentations sur plusieurs initiatives en cours du MSEJ, du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC). La Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté fait désormais le point sur chaque ministère.
- Le personnel de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario donne un aperçu des changements apportés au programme de formation à l'enseignement prolongé.
- Le personnel de la DPPEED fait le point sur l'autisme. Le système scolaire accompagne actuellement plus de 17 500 élèves atteints de TSA. Depuis 2006, le Ministère a investi la somme de 69 millions de dollars à l'aide d'un financement ciblé en dehors des subventions pour les besoins des élèves (SBE) afin de renforcer la capacité des conseils scolaires et d'améliorer le milieu d'apprentissage pour les élèves atteints de TSA.
- Sur cet investissement de 69 millions de dollars pour les TSA, près de 45 millions de dollars sont affectés à la formation. Ces initiatives de formation ont renforcé la capacité d'analyse comportementale appliquée (ACA) des équipes-écoles, des directrices et directeurs, des

enseignantes et enseignants et des aides-enseignantes et aides-enseignants.

- À ce jour, on a formé plus de 17 000 membres du personnel scolaire en ce qui concerne les pratiques d'enseignement portant sur l'analyse comportementale appliquée afin d'accompagner les élèves atteints de TSA.

#### **Le 9 octobre 2014**

- D' Kathy Short et le personnel de la DPPEED présentent aux membres du CCMEED une mise à jour sur la Stratégie globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances en mettant l'accent sur l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles.
- Le personnel du MFCU-EDU présente le plan d'action en quatre points visant à renforcer les mesures de soutien à la transition aux études postsecondaires destinées aux étudiantes et aux étudiants handicapés. Le modèle de transition est axé sur la création d'équipes de transition multidisciplinaires et centrées sur les élèves qui sont dirigées par des bureaux des services aux personnes handicapées de l'éducation postsecondaire pour faciliter le passage des élèves atteints de TSA à l'éducation postsecondaire. Les projets de démonstration travaillent en partenariat avec les conseils scolaires de coordination. Le ministère de l'Éducation a fourni un financement de 180 000 \$ (60 000 \$ par conseil scolaire) aux conseils scolaires de coordination.
- Le Collège Algonquin s'est associé à l'Ottawa Carleton District School Board, et l'Université York s'est alliée au Toronto District School Board et au York District Catholic School Board.
- Le personnel de la DPPEED fait le point sur la version révisée de la note Politique/Programmes n° 8 : Identification des élèves ayant des troubles d'apprentissage et planification de programmes à leur intention. La note fournit une nouvelle définition de trouble d'apprentissage et décrit une méthode de planification des programmes concernant les élèves aux prises avec des troubles d'apprentissage.
- Des représentants de la Division de la petite enfance présentent un aperçu du récent document *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*.
- Tous les rapports de collaboration communautaire ont été communiqués au personnel du ministère et aux membres du conseil.
- Une fois terminé, [le procès-verbal](#) sera versé dans le répertoire en ligne du CCMEED et accessible à tous les membres.
- La prochaine réunion du CCMEED aura lieu les 4 et 5 février 2015.
- On rappelle aux membres que tous les documents de la réunion d'octobre 2014 sont confidentiels, sauf indication contraire.